

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre):

1. Oui.
2. (a) Les commissaires du port d'Halifax et le comité de transport de la chambre de commerce des Provinces maritimes; (b) Le 29 mai 1931. Reçu au bureau du Conseil privé le 4 juin 1931; (c) La date de l'audience n'a pas encore été fixée.

LES SECOURS AUX CHÔMEURS

L'hon. M. RINFRET demande:

1. Quelle somme d'argent le gouvernement fédéral a-t-il dépensée dans la ville de Montréal sur les vingt millions de dollars votés durant la session spéciale de 1930, (a) pour des travaux destinés à alléger le chômage, (b) pour assistance directe?
2. Combien d'ouvriers sont actuellement à l'emploi de la Commission du port de Montréal?

L'hon. M. CAHAN (secrétaire d'Etat):

1. (a) Aucun compte n'a encore été soumis au gouvernement fédéral relativement aux travaux publics dans la ville de Montréal; (b) \$173,666.67.

2. La commission du port de Montréal nous a informés que 1,175 ouvriers ont été employés durant la semaine du 13 juin 1931; cela ne comprend pas le personnel administratif.

LE RECENSEMENT À ROCK-ISLAND (QUÉ.)

M. HOWARD demande:

1. Quel est le nom de la personne qui fait le recensement à Rock-Island, Québec?
2. Vit-elle au Canada ou aux Etats-Unis?

L'hon. M. STEVENS (ministre du Commerce):

1. M. J. W. Downing.

2. M. Downing est Canadien, natif du comté de Compton. Son bureau et son adresse postale sont à Rock-Island, Québec. A cet endroit il y a une localité appelée: les Trois Villages, qui comprend Stanstead et Rock-Island, dans la province de Québec, et Derby-Line, dans l'état du Vermont. Les trois endroits ne forment qu'une seule localité et tous leurs habitants se servent des mêmes églises, des mêmes écoles, des mêmes cinémas et de la même gare de chemin de fer. Par exemple, il y a un patinoir à glace à Derby-Line, un patinoir à roulettes et un champ de golf à Stanstead, une salle d'Odd Fellows à Derby-Line, une loge maçonnique à Stanstead et il y a un théâtre qui est moitié dans Rock-Island et moitié dans Derby-Line. La bibliothèque est aussi située sur la frontière, comme beaucoup de maisons d'habitation.

LE QUAI "B" EN GARE MARITIME D'HALIFAX

M. DUFF demande:

1. Les travaux du quai "B" à la gare maritime d'Halifax, sont-ils arrêtés, les hommes ont-ils été congédiés, et la plus grande partie de l'outillage transporté à divers endroits sur le fleuve Saint-Laurent?
2. Dans l'affirmative, pourquoi les dits travaux ont-ils été interrompus?
3. Ces travaux seront-ils exécutés durant la présente année civile?
4. Dans l'affirmative, à quelle date s'attend-on que le travail soit repris?

L'hon. M. DURANLEAU (ministre de la Marine): Les commissaires du port d'Halifax m'ont fourni les renseignements suivants:

1. Les travaux de construction au quai "B", en gare maritime d'Halifax, n'ont pas été interrompus et les hommes n'ont pas été renvoyés. Les entrepreneurs nous informent que seule cette partie de l'outillage qui n'est plus maintenant requise a été déplacée.
2. Répondu sous le numéro 1.
3. Oui.
4. Répondu sous le numéro 1.

APPELS AU CONSEIL PRIVÉ

L'hon. M. LAPOINTE demande:

1. Dans combien de causes qui doivent être soumises au Conseil privé à sa prochaine réunion, le solliciteur général du Canada est-il l'une des parties, ou Sa Majesté pour la Puissance du Canada concernée?
2. Un membre du barreau canadien qui est aussi un membre du Conseil privé de Sa Majesté, assistera-t-il aux séances et prendra-t-il part à l'audition et à la décision de ces causes?
3. Sinon, pourquoi?

L'hon. M. GUTHRIE (ministre de la Justice):

1. Cinq.
2. Le gouvernement n'a pas de renseignements à ce sujet.
3. Répondu sous le numéro 2.

ROUTE TRANSCANADIENNE

M. BRADETTE demande:

1. Le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral en sont-ils venus à un accord pour que trois expéditions examineront le terrain cette saison pour étudier l'itinéraire de la grande route transcanadienne dans le Nord de l'Ontario?
2. Quelle a été la nature de cet accord entre le gouvernement de l'Ontario et le gouvernement fédéral?

Le très hon. M. BENNETT (premier ministre): Il est impossible presque de répondre à cette question par un simple oui ou non. Tout ce que je puis dire, c'est que le gouvernement de l'Ontario nous a avisés qu'il enverrait des brigades topographiques pour examiner ce que l'on pourrait appeler l'itinéraire de la grande route transcanadienne dans le nord de l'Ontario.